

**Une saine gestion financière**

**Rappel :**

Conseil d’administration est gestionnaire et responsable des postes budgétaires

Paiement = factures avec numéro de taxes

Dons = reçus

Contrats ou facture (numéro d’assurance social) pour les professeurs et contractuels

Pas de sous contractuel

Plusieurs soumissions pour de gros achats

Politique financière (inclure remboursement, achats, contrats, etc.)

Vérifications des livres

Imputabilité des administrateurs face aux finances

Gestion des petites caisses (factures)

Cotisations et tarification résolues au C.A.

Prévisions budgétaires approuvées par C.A.